

Cote du document: EB 2017/122/R.24/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 6 e) ii)  
Date: 11 décembre 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de don à la République du Soudan pour le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation

#### Note pour les représentants au Conseil d'administration

##### Responsables:

##### Questions techniques:

Tarek Ahmed  
Chargé de programme de pays  
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Orient  
téléphone: +39 06 5459 2319  
courriel: t.ahmed@ifad.org

##### Transmission des documents

William Skinner  
Chef de l'Unité des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-deuxième session  
Rome, 11-12 décembre 2017

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	1
II. Description du projet	2
A. Zone d'intervention et groupe cible	2
B. Objectif de développement du projet	2
C. Composantes/effets directs	2
III. Exécution du projet	3
A. Approche	3
B. Cadre organisationnel	3
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	3
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	4
E. Supervision	5
IV. Coût, financement et avantages du projet	5
A. Coût du projet	5
B. Financement du projet	5
C. Résumé des avantages et analyse économique	6
D. Durabilité	6
E. Identification et atténuation des risques	6
V. Considérations d'ordre institutionnel	7
A. Respect des politiques du FIDA	7
B. Alignement et harmonisation	7
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	8
D. Participation à l'élaboration des politiques	8
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	9
VII. Recommandation	9
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

## Sigles et acronymes

IAMDP	Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation
S&E	Suivi-évaluation
SDP	Projet de développement des semences
SUSTAIN	Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar
TREI	Taux de rentabilité économique interne
UCP	Unité de coordination du projet

## Carte de la zone du projet

Soudan

Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation - IAMDP

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA 23-10-2017

## République du Soudan

### Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Pays bénéficiaire du don:</b>	République du Soudan
<b>Organisme d'exécution:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts</li> <li>• Ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation des États de Sennar, de Kordofan du Nord, Kordofan du Sud et Kordofan de l'Ouest</li> </ul>
<b>Coût total du projet:</b>	47,5 millions d'USD
<b>Montant du don au titre du CSD:</b>	22,4 millions d'EUR (équivalant approximativement à 26,01 millions d'USD)
<b>Contribution du pays bénéficiaire du don:</b>	8,8 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	2,5 millions d'USD
<b>Contribution du secteur privé:</b>	10,2 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don à la République du Soudan pour le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation, telle qu'elle figure au paragraphe 43.

## Proposition de don à la République du Soudan pour le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. En 2016, le revenu national brut par habitant du Soudan était estimé à 1 920 USD. Le pays dispose de 61 millions d'hectares de terres arables, dont 17,4 millions sont cultivés. Les deux tiers de la population soudanaise vivent dans les zones rurales; le taux national de pauvreté est de 47%, et 58% de la population entre dans la catégorie des ruraux pauvres; 3,9 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. L'agriculture et le secteur agroalimentaire au Soudan représentent près d'un tiers du PIB national et la moitié de la main-d'œuvre nationale. Le système de production pluvial est un sous-secteur agricole important, contribuant aux trois quarts des recettes en devises provenant des exportations agricoles.

#### B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

2. Justification. Intervenant dans les zones d'agriculture pluviale du Sennar, du Kordofan du Nord, du Kordofan du Sud et du Kordofan de l'Ouest, les deux projets en cours et dont la clôture est imminente - le Projet de développement des semences (SDP) et le Projet d'appui aux petites exploitations traditionnelles non irriguées dans l'État de Sennar (SUSTAIN) - sont parvenus à améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et la résilience des petits exploitants agricoles face aux chocs. Ils ont également réussi à tester le modèle de partenariat public/privé entre les ménages agricoles et les fournisseurs privés d'intrants (semences certifiées, engrais, etc.) et de services (par exemple, préparation du sol au chisel, pulvérisation). Le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation (IAMDP) consolidera les activités d'investissement appuyées par les projets en instance de clôture et passera de la phase de démonstration à celle de reproduction à plus grande échelle où les petits exploitants sont confrontés aux problèmes de la faible productivité des cultures, de l'accès limité aux marchés et au financement, et de la vulnérabilité aux changements climatiques.
3. Alignement sur le COSOP. L'IAMDP est aligné sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) concernant le Soudan, qui reflète les priorités du gouvernement pour la période 2013-2018 et qui a été prolongé jusqu'en 2021. En particulier, l'IAMDP soutient les deux objectifs stratégiques du COSOP:
  - i) renforcement de la productivité de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie dans les systèmes agricoles pluviaux et accroissement de la résilience;
  - ii) amélioration de l'accès des ménages ruraux pauvres à des services financiers, à des marchés et à des chaînes de valeur rentables durables.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

4. L'IAMDP sera exécuté dans quatre États: Sennar, Kordofan du Nord, Kordofan du Sud et Kordofan de l'Ouest. Il interviendra dans 129 villages, ciblant 27 000 ménages de petits exploitants. Les groupes cibles incluent des petits producteurs, notamment des femmes et des jeunes ruraux, dont les exploitations ont une superficie inférieure à 15 feddans (6,3 hectares).
5. Les ménages ciblés comprennent les nouveaux ménages ciblés par l'IAMDP et les anciens ménages des projets SDP et SUSTAIN qui n'ont pas encore atteint un niveau qui leur permettrait d'adopter pleinement les technologies promues par ces deux projets. Une stratégie globale de ciblage sera menée pendant la phase de démarrage du projet, et la sélection des villages participants utilisera les critères suivants:
  - i) pourcentage de ménages pauvres dans les villages;
  - ii) nombre de ménages dirigés par des femmes;
  - iii) dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale et de l'élevage comme principales sources de revenus;
  - iv) qualité des terres agricoles et degré d'érosion des terres. Les principaux critères de sélection des ménages bénéficiaires sont le niveau de pauvreté, la taille des exploitations, le potentiel d'accroissement de la production, la disposition à adopter de nouvelles technologies et la disposition à créer des associations de producteurs.

### B. Objectif de développement du projet

6. Le projet a pour objectif de développement et pour stratégie centrale d'améliorer, face aux changements climatiques, les revenus et la résilience des ménages de petits exploitants agricoles, des femmes et des jeunes ruraux dans les zones d'agriculture pluviale des États de Sennar, Kordofan du Nord, Kordofan du Sud et Kordofan de l'Ouest. L'objectif du projet sera atteint grâce à un meilleur accès à des intrants et des services agricoles améliorés, à de meilleures compétences commerciales, à un accès à la finance rurale et à un appui approprié à la commercialisation, et à une meilleure organisation des associations de producteurs.

### C. Composantes/effets directs

7. L'IAMDP comprend trois composantes techniques et une composante d'exécution du projet.
8. Composante 1. Amélioration de la productivité et de la production agricoles. L'effet direct attendu est l'amélioration de la productivité, de la qualité et de la production des petits exploitants, pour les principales cultures de rente (sésame, arachides et gomme arabique) et pour le sorgho comme principal aliment de base.
9. Composante 2. Filières commerciales et ajout de valeur. L'effet direct escompté est l'augmentation du revenu des petits exploitants agricoles grâce à un meilleur accès au marché, à l'introduction et au renforcement de l'entreposage de la production après la récolte au niveau du village, et à l'introduction d'activités d'ajout de valeur et de liaisons commerciales pour accroître la rentabilité nette des cultures de rente.
10. Composante 3. Environnement favorable L'effet direct escompté est un meilleur accès des petits exploitants au financement, un niveau plus élevé de compétences commerciales des petits exploitants, et des associations de producteurs actives et fortes qui ne se limiteront pas à recevoir un appui du projet.
11. Composante 4. Exécution du projet. L'agent principal du projet est le Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts. Une unité de coordination du projet (UCP) sera créée à El Obeid (Kordofan du Nord) pour superviser les activités d'exécution.

L'exécution sera assurée par les unités d'exécution du projet (unités d'exécution) au niveau des quatre États.

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

12. L'approche du projet consiste à développer la compétence et la confiance des communautés, pour qu'elles puissent entreprendre une commercialisation commune par l'intermédiaire de leurs associations, et à renforcer les liaisons commerciales du secteur privé, tout en développant la capacité et le savoir-faire institutionnel des services publics pour interagir avec les villageois en tant que partenaires.

#### B. Cadre organisationnel

13. Dans l'État du Kordofan du Nord, l'UCP comprendra le personnel essentiel suivant: le coordinateur principal du projet, l'équipe technique dirigée par un spécialiste de la collaboration avec le secteur privé et de la commercialisation, un spécialiste de la production et un spécialiste de la finance rurale, ainsi qu'un directeur financier, un responsable du suivi-évaluation (S&E) et de la gestion des savoirs, un responsable principal du développement communautaire et de l'égalité des sexes, un chargé de la passation des marchés et un comptable.
14. Les activités liées à l'exécution seront menées par les quatre unités d'exécution, chacune implantée dans l'un des États. Dans chaque unité, le personnel du projet sera essentiellement composé d'un coordonnateur de projet au niveau de l'État, un responsable du S&E et de la gestion des savoirs, un coordonnateur des relations avec le secteur privé, un coordonnateur de la commercialisation, un spécialiste de la protection des cultures, un spécialiste de la mécanisation, un responsable du développement local et de l'égalité des sexes, un comptable et un responsable de la finance rurale.
15. Sur le terrain, 13 équipes locales de vulgarisation (quatre dans l'État du Kordofan du Sud et trois dans chacun des États du Kordofan du Nord, du Kordofan de l'Ouest et de Sennar) joueront un rôle clé dans l'exécution des projets au niveau du village. Chaque équipe locale de vulgarisation comprend le personnel suivant: un responsable local du secteur privé et chef d'équipe, un responsable local de la protection des cultures, un responsable local de la mécanisation, un responsable local de l'agroforesterie, un responsable local de la commercialisation, un responsable local des finances rurales et du développement communautaire et de l'égalité des sexes.

#### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

16. Planification. L'UCP préparera chaque année un programme de travail et budget annuel donnant une description détaillée des activités, dans le cadre d'un processus consultatif associant toutes les parties prenantes.
17. Information. Des rapports sur les progrès et les résultats seront produits périodiquement. Un examen approfondi à mi-parcours sera effectué au cours de la troisième année pour évaluer et valider la conception du projet à la lumière de l'expérience de l'exécution. Vers la fin du projet, un rapport d'achèvement de projet sera préparé.
18. S&E. Le S&E du projet fournira en temps utile des informations sur les progrès de l'exécution afin de déterminer les écarts à corriger et d'assurer la cohérence de la performance du projet. Les données seront ventilées en fonction du sexe, de l'âge et de la localité. Les indicateurs clés prendront en compte le Système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA.
19. Gestion des savoirs. Dans les processus d'apprentissage de l'IAMDP il sera procédé à l'analyse de l'efficacité de l'exécution, compte tenu du rôle des femmes et des jeunes, et l'accès aux enseignements tirés et aux meilleures pratiques sera élargi.



Des ateliers annuels d'examen du projet seront l'occasion d'analyser l'exécution, la génération de savoirs et la détermination des besoins, des réussites et des contraintes; ils favoriseront, en outre, la collaboration avec les institutions de recherche, les organisations de la société civile, les réseaux locaux/régionaux et les prestataires de services spécialisés.

#### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

20. Gestion financière. Une évaluation de la capacité de gestion financière et du risque a été réalisée, pour cette opération, dans le cadre de la mission de conception du projet. Dans l'ensemble, le risque de gestion financière a été jugé élevé. Toutefois, l'évaluation a estimé qu'après la mise en œuvre des mesures d'atténuation nécessaires, le risque résiduel était moyen. La note de 1,4 attribuée en 2016 par Transparency International implique un risque de corruption élevé. La conception du projet comporte des risques inhérents: l'exécution couvre quatre États et 117 villages, et le taux d'inflation est élevé au Soudan. Les risques de contrôle identifiés seront atténués par un certain nombre de mesures, notamment: le recrutement du personnel clé du projet sur le marché libre ou le maintien de personnel performant issu des projets en cours SUSTAIN et SDP; l'installation d'un logiciel de comptabilité fiable et éprouvé; et les modalités d'audit interne et externe.
21. La qualité de la gestion financière des projets SUSTAIN et SDP a été jugée plutôt satisfaisante; la performance en matière de décaissement a été jugée satisfaisante au cours des deux dernières missions de supervision. Les domaines d'amélioration recommandés durant ces missions ont été pris en compte dans les modalités d'évaluation du risque et de gestion financière durant la mission de conception du projet.
22. Flux de fonds. Le projet maintiendra un compte désigné libellé en euros pour recevoir des fonds du compte de don. Un compte d'exploitation sera ouvert et géré par l'UCP pour recevoir des fonds en monnaie locale à partir du compte désigné. Le projet maintiendra également un compte d'exploitation subsidiaire dans chacune des unités d'exécution qui recevra ainsi des fonds du compte d'exploitation destinés à couvrir les dépenses engagées à son niveau.
23. Financement de contrepartie. Un suivi rigoureux est nécessaire avec le Ministère fédéral des finances et de la planification économique pour assurer une allocation budgétaire annuelle adéquate pour cette opération et un flux de fonds en temps opportun, en avance, vers les comptes bancaires du projet.
24. Audit. L'audit externe annuel du projet sera effectué par la Chambre nationale d'audit du Soudan, conformément aux Normes internationales d'audit. La couverture de la vérification inclura un fonds renouvelable géré par les institutions financières partenaires. Les rapports d'audit des deux derniers exercices pour le SUSTAIN et le SDP ont été remis dans les délais prescrits. Le mandat de l'audit sera préparé chaque année par l'UCP, conformément aux directives du FIDA sur l'audit des projets, et sera soumis au FIDA pour qu'il émette un avis de non-objection préalable. En outre, un auditeur interne qualifié, qui doit être affecté à plein temps au projet par la Direction générale de l'audit interne du Ministère fédéral des finances et de la planification économique, soumettra des rapports au comité de pilotage du projet et au Ministère.
25. Passation des marchés. Les fonctions de passation des marchés de l'IAMDP seront conformes à la réglementation des marchés publics et aux directives concernant la passation des marchés dans le cadre des projets du FIDA. La passation de la plupart des marchés s'effectuera sur la base d'un appel à la concurrence nationale ou de la consultation de fournisseurs à l'échelon national. Le projet suivra les méthodes de passation de marchés et examinera les seuils de passation des marchés énoncés dans la lettre à l'emprunteur et dans le plan de passation des marchés approuvé. Les fonctions/activités de passation des marchés seront exécutées par un personnel dédié afin de garantir la séparation des tâches.

26. Gouvernance. Des mesures de bonne gouvernance sont intégrées à la conception du projet. À cette fin, les autorités publiques veilleront:
- à s'engager activement à permettre aux bénéficiaires potentiels et aux autres parties prenantes d'acheminer et de traiter toute plainte qu'ils pourraient formuler concernant l'exécution de l'IAMDP;
  - après avoir mené les enquêtes nécessaires, à informer immédiatement le FIDA de tout comportement répréhensible ou de toute mauvaise gestion.

#### E. Supervision

27. Le FIDA supervisera directement le projet au moins une fois par an. Des missions d'étroite supervision technique et d'appui à l'exécution seront menées conjointement par le FIDA et les représentants du Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts et des Ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation des quatre États au moins une fois par an, mais aussi à la demande. Le plan de supervision de la première année du projet sera conçu et validé au démarrage. La première mission d'appui à l'exécution aura lieu peu après l'entrée en vigueur et le premier décaissement, et comprendra un spécialiste du suivi-évaluation pour aider à améliorer le S&E au niveau central et au niveau des États.

### IV. Coût, financement et avantages du projet

#### A. Coût du projet

28. Le coût total du projet, pour la période de six ans, est estimé à 47,5 millions d'USD.

Tableau 1

**Coût du projet par source de financement et par composante**  
(en milliers d'USD)

Composante	Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires		Pays bénéficiaire/contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
1. Amélioration de la productivité et de la production agricoles	12 564	81,8	93	0,6	4	-	2 701	17,6	15 363
2. Filières commerciales et ajout de valeur	5 962	74,5	215	2,7	465	5,8	1 360	17,0	8 002
3. Environnement favorable	3 277	17,9	9 894	54,0	2 045	11,2	3 116	17,0	18 332
4. Exécution du projet	4 214	72,5	-	-	-	-	1 602	27,5	5 815
<b>Total</b>	<b>26 017</b>	<b>54,8</b>	<b>10 202</b>	<b>21,5</b>	<b>2 514</b>	<b>5,3</b>	<b>8 779</b>	<b>18,5</b>	<b>47 514</b>

#### B. Financement du projet

29. Les coûts du projet seront répartis comme suit: i) don du FIDA de 26 millions d'USD; ii) contribution du Soudan de 8,8 millions d'USD, correspondant aux salaires du personnel détaché au niveau de l'État et aux impôts et droits de douane non perçus; iii) contribution du secteur privé (y compris les distributeurs d'intrants agricoles, les prestataires de services mécanisés, les banques) de 10,2 millions d'USD; iv) contribution des bénéficiaires de 2,5 millions d'USD. La catégorie des dépenses récurrentes représente 17% du financement total du projet, dont 7% sont alloués à la composante d'exécution du projet et le reste aux trois autres composantes.

Tableau 2

**Coût du projet par catégorie de dépenses et source de financement**

(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires		Pays bénéficiaire/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
1. Travaux de génie civil	3 407	27,8	5 462	44,5	1 321	10,8	2 087	17,0	12 279
2. Biens et services	3 130	81,8	45	1,1	-	-	650	17,0	3 826
3. Consultants	4 180	82,7	16	0,3	-	-	859	17,0	5 055
4. Formation et ateliers	2 881	82,7	9	0,3	-	-	592	17,0	3 483
5. Équipement et matériel	4 349	33,5	4 620	35,6	1 193	9,2	2 820	21,7	12 984
6. Salaires et indemnités	6 330	81,8	-	-	-	-	1 404	18,2	7 735
7. Frais de fonctionnement	464	83,0	-	-	-	-	95	17,0	559
8. Dons	1 271	80,0	48	3,0	-	-	270	17,0	1 590
<b>Coût total du projet</b>	<b>26 017</b>	<b>54,8</b>	<b>10 202</b>	<b>21,5</b>	<b>2 514</b>	<b>5,3</b>	<b>8 779</b>	<b>18,5</b>	<b>47 514</b>

**C. Résumé des avantages et analyse économique**

30. Le taux de rentabilité économique interne (TREI) des investissements sur 20 ans dans la zone d'intervention de l'IAMDP est estimé à 21%. L'analyse économique donne à penser que le projet est réalisable et que le TREI est robuste en cas d'augmentation des coûts, de baisse des revenus ou de retard dans les avantages.

**D. Durabilité**

31. Un certain nombre d'aspects intégrés dans le projet en garantissent la durabilité. Il s'agit notamment:
- de la création de liens commerciaux entre les producteurs et les exploitants de machines agricoles;
  - de l'encouragement aux petits exploitants à produire pour le marché à un prix rentable;
  - de la gestion des installations de commercialisation et de stockage;
  - de la promotion de dons renouvelables aux institutions financières partenaires pour le démarrage d'un portefeuille de prêts aux cultures;
  - de l'exploitation des capacités des agents de vulgarisation développées par les projets SUSTAIN et SDP;
  - de la promotion d'opérations agricoles durables (préparation du sol au chisel, labour minimum, etc.), qui conduisent à une meilleure rétention d'eau et, partant, à étaler le risque de déficit pluviométrique;
  - de l'appui à la plantation d'arbres de gomme arabique, qui modifieront le microclimat et réduiront l'évapotranspiration.

**E. Identification et atténuation des risques**

32. Les principaux risques associés aux activités du projet sont les suivants:
- Risques en rapport avec les changements climatiques. Une grave sécheresse, des récoltes déficitaires et la désertification affecteront négativement les moyens d'existence du groupe cible si les pratiques agricoles ne sont pas correctement observées, compte tenu de la fragilité de l'environnement. Diverses mesures promues par le projet devraient renforcer la résilience des producteurs face aux changements climatiques: outils technologiques pour le stockage de l'eau dans la zone racinaire; introduction de cultures de légumineuses en rotation et utilisation du compost dans les jardins familiaux; introduction de variétés résistantes à la sécheresse et d'arbres de gomme arabique, etc.; et assurance indexée sur les conditions climatiques.

- ii) Capacité limitée des Ministères de l'agriculture, des ressources animales et de l'irrigation des États en matière de coordination, de gestion et de promotion de la durabilité des projets. Le projet fera fond sur l'expérience acquise par le personnel de vulgarisation dans l'exécution des projets SUSTAIN et SDP et en tirera parti, et formera le personnel des équipes locales de vulgarisation pour poursuivre l'amélioration de la performance.
- iii) Le capital social et les capacités des communautés des nouveaux villages sont limités. Le projet investira dans le renforcement des capacités des groupes d'épargne et de crédit et des associations de producteurs.
- iv) Réticence des partenaires privés et des institutions financières participantes à investir dans la demande ou à accorder des prêts au secteur privé et aux acteurs des chaînes de valeur. L'IAMDP renforcera les capacités des petits producteurs en tant qu'entrepreneurs ruraux, facilitant ainsi les liaisons avec les créateurs de valeur/transformateurs et les institutions financières aux niveaux des États et de l'ensemble du pays.
- v) Risque de prise de contrôle par les hommes si les activités économiques des femmes prennent de la valeur et/ou deviennent plus rentables. L'IAMDP renforcera les capacités des associations féminines pour améliorer l'équité et le plaidoyer en faveur de l'égalité des sexes, en utilisant le Système d'apprentissage interactif entre les sexes.

## V. Considérations d'ordre institutionnel

### A. Respect des politiques du FIDA

33. L'IAMDP est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et aux politiques pertinentes du FIDA. Il respecte la Politique du FIDA en matière de ciblage, la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et les approches définies dans le Cadre pour l'intégration des questions de parité hommes-femmes dans les opérations du FIDA. Le projet est également conforme à la Stratégie du FIDA concernant le secteur privé, à la Politique du FIDA en matière de finance rurale et les outils de décision en matière de finance rurale associés à cette politique. Le projet est classé, à titre préliminaire, dans la catégorie environnementale et sociale B, étant donné que l'approche du projet favorisera l'utilisation de technologies climatiquement résilientes au et particulièrement pertinentes pour le Soudan. L'IAMDP est également pleinement conforme à la Stratégie d'engagement du FIDA dans les pays présentant des situations de fragilité.

### B. Alignement et harmonisation

34. Alignement. L'IAMDP est aligné sur la Stratégie nationale du Soudan pour une période de 25 ans (2007-2031) et sur le Plan national d'investissement agricole du Soudan 2016-2020, qui cartographie les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du pays dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine. L'IAMDP est également aligné sur l'étude du Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts, appuyée par le FIDA, concernant l'évaluation de chaînes de valeur: sorgho, mil, sésame et arachide, en mettant l'accent sur les États du Kordofan du Nord et du Kordofan du Sud.
35. Harmonisation. L'IAMDP a tiré parti du Plan d'action (2015-2019) pour contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition (avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); de l'étude du Programme alimentaire mondial sur la sécurité alimentaire et l'évaluation des changements climatiques: Soudan; et des études financées par le FIDA/Banque mondiale et l'Agence française de développement sur le secteur de la gomme arabique au Soudan. L'IAMDP établira des synergies avec le programme "ENABLE Youth Sudan" de la Banque africaine de développement, qui vise à créer des débouchés commerciaux et des emplois décents pour les jeunes femmes et hommes tout au long des chaînes de valeur agricoles prioritaires.

36. Synergies potentielles et partenariat. Il existe, entre le projet IAMDP et le Programme d'appui à la commercialisation des produits de l'élevage et à la résilience financé par le FIDA, une complémentarité qui permettrait aux membres du groupe cible de l'IAMDP d'améliorer encore leurs moyens d'existence et leur résilience pour ce qui est du développement de l'élevage. Une autre possibilité de synergie réside dans l'initiative du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds pour l'environnement mondial visant à promouvoir les systèmes d'irrigation par pompage solaire à petite échelle. Cette initiative, qui pilote l'utilisation de pompes d'irrigation photovoltaïques par des petits exploitants agricoles dans l'État du Nord du Soudan, pourra être reproduite à plus grande échelle dans d'autres États, y compris les États concernés par l'IAMDP. Enfin, dans le contexte de la coopération entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome, un important partenariat est encouragé avec la FAO par le biais de la coopération Sud-Sud associant la FAO, le FIDA et la Chine. Dans le cadre de ce programme, des décideurs au niveau des autorités publiques et des petits producteurs des zones d'agriculture pluviale bénéficieront de voyages d'étude en Chine et d'une formation en cours d'emploi dispensée par des experts chinois dans les zones couvertes par l'IAMDP. En outre, les autorités chinoises encourageront le transfert de technologies appropriées aux petits exploitants agricoles grâce à des démonstrations de matériels adéquats sur les exploitations.

### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

37. Innovations. L'IAMDP mettra en place un Mécanisme de don pour le Défi de la reproduction à plus grande échelle de l'innovation, sur la base des expériences des projets SDP et SUSTAIN avec le secteur privé. Ce Mécanisme appuiera les propositions du secteur privé ayant un impact induisant un changement profond sur l'accès des petits exploitants aux intrants, outils, équipements et services. L'IAMDP utilisera également des démonstrations d'innovation pour présenter des variétés de cultures, des produits phytosanitaires, des modes de fertilisation et des équipements qui ne sont pas couramment utilisés localement. L'expérience des projets SDP et SUSTAIN a montré que les démonstrations de technologies choisies et gérées par les agriculteurs, conduites dans leurs propres champs et dont ils partagent les coûts, sont davantage susceptibles de mener à leur adoption et à leur reproduction à plus grande échelle.
38. Reproduction à plus grande échelle. Compte tenu des résultats des démonstrations, l'IAMDP sera reproduit à plus grande échelle dans les zones où les petits exploitants agricoles sont confrontés à des problèmes de faibles productivité et qualité des cultures, d'accès limité aux marchés et au financement, et de vulnérabilité aux changements climatiques. L'IAMDP s'appuiera sur les facteurs de succès suivants:
- i) faire fond sur l'expérience des projets précédents dans la zone;
  - ii) faire participer des communautés disposant de moyens et de structures organisationnelles adéquates, et travailler avec des équipes de vulgarisation déjà existantes au niveau local;
  - iii) accroître les compétences des opérateurs émergents du secteur privé basés dans les villages dans les zones reculées, et les encourager;
  - iv) faire fond sur l'expérience de gestion de projet et le dévouement du personnel des UCP des projets SUSTAIN et SDP.

### D. Participation à l'élaboration des politiques

39. Le projet apportera un appui au renforcement des capacités des responsables de l'élaboration des politiques, des décideurs et des responsables de la mise en œuvre des politiques au sein des institutions publiques concernées (par exemple le Ministère fédéral de l'agriculture et des forêts, le Ministère de l'environnement, des forêts et du développement urbain, la Société de recherche agricole, etc.). En outre,

le projet apportera un appui à l'analyse et la synthèse des stratégies, politiques, programmes, rapports, etc. existants dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques, et à leur actualisation en comblant les lacunes dans l'élaboration de rapports d'évaluation de la vulnérabilité pour les quatre États (Kordofan du Nord, Kordofan du Sud, Kordofan de l'Ouest et Sennar). En outre, la stratégie globale d'apprentissage et de gestion des savoirs mise en œuvre par l'IAMDP pour formaliser et diffuser les savoirs à différents niveaux se concentrera, entre autres, sur la conduite d'une analyse pouvant fournir la base de données factuelles nécessaire à la concertation sur les politiques.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

40. Un accord de financement entre la République du Soudan et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti au pays bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
41. La République du Soudan est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
42. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## VII. Recommandation

43. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Soudan un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant équivalant à vingt-deux millions quatre cent mille euros (22 400 000 EUR) (soit approximativement 26,01 millions d'USD) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Negotiated financing agreement

# Integrated Agricultural and Marketing Development Project

(Negotiations concluded on 22 November 2017)

DSF Grant No.: \_\_\_\_\_

Project Title: Integrated Agricultural and Marketing Development Project ("IAMDP" or "the Project")

The Republic of the Sudan (the "Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

### Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement., For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Debt Sustainability Framework (DSF) Grant to the Recipient (the "Financing"), which the Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

### Section B

1. The amount of the DSF Grant is twenty two million four hundred thousand Euro (EUR 22 400 000).
2. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
3. There shall be a Designated Account opened by the Recipient in the Central Bank of Sudan or a commercial bank in order to receive the proceeds of the Grant.
4. The Recipient shall provide counterpart financing for the Project in an amount equivalent to seven million five hundred fifty thousand Euro (EUR 7 550 000).

### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Federal Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF).
2. The following are designated as additional Project Parties: the State Ministries of Agriculture and Livestock of Sinnar, South Kordofan, North Kordofan and West Kordofan.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

The Financing will be administered and the Project supervised by the Fund.

#### Section E

1. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
  - (a) A Financial Manager shall have been appointed at the Project Coordination Unit (PCU) subject to no objection by the Fund.
  - (b) The draft PIM referred to in paragraph 13 of Schedule 1 to this Agreement shall have been submitted and approved by the Fund.
  - (c) A fully functional accounting software, subject to no objection by the Fund, shall have been installed at Project Coordination Unit (PCU) and State Project Implementation Units (SPIU).
2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Recipient:

Minister of Finance and Economic Planning  
Ministry of Finance and Economic Planning  
P.O. Box 2092  
Khartoum  
Sudan

For the Fund:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy



This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Recipient.

REPUBLIC OF SUDAN

\_\_\_\_\_  
Authorized Representative  
(name and title)

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Hougbo  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

1. **Project Area.** The IAMDP will be implemented in the four states of Sinnar, North Kordofan (NK), South Kordofan (SK) and West Kordofan (WK). The main source of livelihood among rural populations in Project area is traditional rainfed agriculture (crop production, animal husbandry (mainly of small ruminants) and forest-based activities (mainly gum Arabic). The IAMPD will intervene in rural villages targeting 27,000 smallholder households.

2. **Target Population.** The target population will be (i) the rural poor living in extreme poverty; (ii) subsistence and semi-subsistence farmers willing to move to more commercial farming; and (iii) service providers, input suppliers or off takers of agricultural produce with actual or potential strong backward linkages to poor rural communities. Particular attention will be given to the participation women and youth. A comprehensive targeting strategy, selection of localities and village selection criteria will be documented in the Project Implementation Manual (PIM), subject to IFAD no objection.

3. **Goal.** The goal of the Project is to enhance food security and reduce poverty in poor rural households, through investment in crop production, marketing and capacity building of public and private service providers.

4. **Objective.** The development objective of the Project shall be to improve household incomes and resilience to climate change of the smallholder producers, rural women and youth in rainfed areas of Sinnar, NK, SK and WK states.

5. **Components.** The Project shall have three technical components as follows:

5.1 **Component 1: Enhanced crop productivity and production.** The expected outcome is enhanced smallholder productivity, quality, and production of the main cash crops (sesame, groundnuts and gum Arabic) and sorghum as the main staple crop.

5.2 **Component 2: Market linkage and value addition.** The expected outcome is higher income for the smallholder producers through improved market access, introduction and strengthening of village-based post-harvest crop storage, and introduction of value addition/market linkage activities to increase the net returns from cash crops.

5.3 **Component 3: Enabling environment.** The expected outcome is improved access to finance for smallholders and producer associations through microfinance and other finance institutions, a higher level of smallholder business competency, and strong, active farmer producer associations that will go beyond receiving Project support.

#### II. Implementation Arrangements

6. **The Lead Project Agency:** The Lead Project Agency shall be the Federal Ministry of Agriculture and Forestry (MoAF).

7. **Steering Committee:** The Inter-Ministerial Steering Committee for the IFAD co-financed projects is a standing committee that oversees all IFAD co-financed projects in the country. Specifically, for the Project, its role and functions are primarily to review and approve policy recommendations emanating from the Project Coordination Unit (PCU) pertaining to the Project, and steer the replication of the activities in other states.

8. **Project Steering Committee (PSC).** The PSC shall orient the strategy of the Project, oversee planning, review progress and impact, and ensure linkages with related

projects, government services and relevant VC stakeholders. The PSC shall be chaired by Ministry of Agriculture and Forestry and shall meet at least twice a year.

9. Project Coordination Unit (PCU). A PCU shall be established in El Obeid in North Kordofan State to provide overall leadership and oversight of implementation activities. The PCU may include the following key personnel: principal Project coordinator, private sector engagement/marketing specialist, agricultural production specialist, rural finance specialist, finance manager, M&E and Knowledge Management (KM) specialist, community and gender development specialist, procurement officer, and an accountant. The composition of the PCU personnel will be documented in the PIM, subject to IFAD no objection. Appointment and removal of key personnel shall be subject to IFAD no objection. Selection procedures of the personnel shall follow IFAD procurement guidelines, provided that personnel with a highly satisfactory performance proven by their contributions to other IFAD projects may be nominated by the Recipient for direct appointment for similar positions in IAMDP, subject to IFAD no objection.

10. State Project Implementation Units (SPIU). The implementation activities shall be conducted by four SPIUs, to be established one in each of the following states: Sinnar, NK, SK and WK. In each State SPIU, the key Project personnel may include a State Project coordinator, M&E and KM officer, private sector coordinator, marketing coordinator, crop protection specialist, mechanization specialist, community and gender development officer, accountant, and rural finance officer. The composition of the SPIU personnel will be documented in the PIM, subject to IFAD no objection.

11. Field level. At the field level, thirteen multidisciplinary Local Extension Teams (LET), i.e. four in SK, three in NK, three in WK and three in Sinnar, shall be responsible for Project implementation at the village level. Each LET may be composed of the following staff: locality private sector officer/team leader, locality crop protection officer, locality mechanization officer, locality agroforestry officer, locality marketing officer, locality rural finance and community gender development officer. The composition of the LET staff, and their working methods will be documented in the PIM, subject to IFAD no objection.

12. Monitoring and Evaluation (M&E). M&E shall timely provide information on implementation progress to determine deviations to be addressed and ensure consistent Project performance. Data will be disaggregated to reflect gender, age and locality. Key indicators will take into account IFAD's Results and Impact Management System (RIMS).

1. Project Implementation Manual (PIM). The PMU shall prepare a draft PIM acceptable to the Fund and submit it for approval to the PSC. When so approved, a copy of the PIM shall be provided by the PMU to the Fund. The PIM may be amended when necessary with the approval of the Fund in order to introduce clarification in procedures, and eliminate constraints for Project implementation.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Grant Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Grant and the allocation of the amounts to each category of the Financing and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category.

Category	Grant Amount Allocated (expressed in EUR)
I. Works	2 640 000
II. Goods and services and equipment and materials	5 800 000
III. Consultancies, training and workshops	5 470 000
IV. Grants	990 000
V. Salaries and allowances	4 900 000
VI. Operating costs	360 000
Unallocated	2 240 000
<b>TOTAL</b>	<b>22 400 000</b>

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category I "Works" means eligible expenditures to be financed 100% net of taxes; private sector and beneficiaries' contributions.

Category II "Goods and services and equipment and materials" includes: (i) eligible expenditures for goods and services to be financed 100% net of taxes and private sector contribution; and (ii) eligible expenditures for equipment and materials to be financed 100% net of taxes, custom duties and private sector and beneficiaries' contributions.

Category III "Consultancies and training and workshops" includes: (i) eligible expenditures for consultancies to be financed 100% net of taxes and private sector contribution; and (ii) eligible expenditures for training and workshops to be financed 100% net of taxes and private sector contribution.

Category IV "Grants" shall mean eligible expenditures incurred under component 1 to be financed 100% net of taxes and private sector contribution.

Category V "Salaries and allowances" to be financed 100% net of taxes and government contribution.

Category VI "Operating costs" to be financed 100% net of taxes.

Government counterpart contribution referred to in Section B.4 will cover taxes, customs and duties and its share towards salaries and allowances.

2. Start-up Costs. Withdrawals in respect of eligible expenditures for start-up costs incurred before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal shall be permitted up to an overall amount of EUR 200 000. These funds are intended for the project start-up activities (i) the purchase and installation of an accounting software system, (EUR 70 000) under Category II; (ii) the recruitment of PCU key personnel and their salaries and allowances for six months (EUR 90 000) under Category V; (iii) operating cost (EUR 15 000) under Category VI; and (iv) preparation of the Project Implementation Manual (EUR 25 000) under Category III.

## Schedule 3

### Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Recipient to request withdrawals from the Grant Account if the Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project:

1. Counterpart Funds. The Recipient shall ensure that counterpart funds are transferred timely and sufficiently to the Project Bank account in accordance with approved Annual Work-Plan and Budget.

Article I.

2. Revolving Matching Equity. The Recipient shall ensure that Partnering Financial Institutions involved in the Revolving Matching Equity (RME) are audited by the external auditor (Auditor General / private audit firm approved by the Auditor General) as part of their annual audit work and that all necessary related financial information and supporting document to the use of the fund including financial reports, bank account information and supporting documents are made available for audit and supervision missions. In addition, the unused funds under RME will be transferred to the Central Bank of Sudan – Micro Finance Unit for possible later topping-up by the Recipient and replication across the country.

3. Project Assets. The Recipient shall ensure that the remaining assets of the SUSTAIN and SDP projects will be transferred to the IAMDP as appropriate

# Logical framework

Results Hierarchy	Indicators						Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Unit	Multiplier	Baseline	Midterm	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach	Estimated corresponding total number of households members (CI 1.b)	Number	Household member	0	78,000	162,000				Macro-economic stability (A) US sanctions lifted (A)
	Number of households reached (CI 1.a)	Number	Household	0	13,000	27,000				
	Number of persons receiving project services promoted or supported by the project (CI 1)	Number	Person	0	26,000	54,000				
	Number of villages receiving project services promoted or supported by the project	Number	New villages	0	24	66				
		Number	Old villages	0	23	63				
Goal: Contribution to food and nutrition security and reduction of poverty in poor rural households	Percentage of women reporting improved quality of their diets (CI 1.2.8)	%	Female	0	30%	60%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project baseline study, mid-term review and completion report</li> <li>Specialized thematic studies</li> </ul>	Baseline, Mid-term, Completion	PCU M&E unit	Overall political and economic situation remains stable (A)
	Percentage of targeted households with 30% increases in asset ownership index	%	Household	0	40%	80%				Stability of prices in agricultural commodities (A)
Project Development Objective: Enhanced income for smallholder farmers through access to improved agricultural inputs, climate resilient technologies, services, rural finance and marketing outlets	Number of households reporting 20% increase in income	Number	Household	0	11,000	21,600				Macroeconomic conditions remains stable (A) Climate change effects are contained (R)

Results Hierarchy	Indicators						Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Unit	Multiplier	Baseline	Midterm	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Outcome 1: Enhanced smallholder climate resilient productivity and production	Households reporting at least a 25 % increase in production (CI 1.2.4)	%	Household	0	40%	80%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project baseline study, mid-term review and completion report</li> </ul>	Baseline, Mid-term, Completion	PCU M&E unit	Stability of project area is not adversely affected  Climate change effects are contained
	Number of households reporting adoption of new/improved inputs, technologies and practices (CI 1.2.2)	Number	Household	0	11,000	21,600				
Output 1.1: Private service provider and agro-dealer capacity built	Number of village service providers and agro-dealers supported by the project to improve their service delivery and business skills	Number	Service provider/ agro-dealer	0	20	60	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project baseline study, mid-term review and completion report</li> <li>Specialised thematic studies</li> </ul>			
Output 1.2: CC resilient On-Farm and Innovation Demonstrations established	Number of persons trained on CC resilient production practices and/or technologies (CI 1.1.4)	Number	Smallholder farmers	0	15,000	27,000	<ul style="list-style-type: none"> <li>PCU and stakeholder records</li> </ul>	Quarterly basis	PCU M&E unit	
Output 1.3: Higher Engagement of local SMEs with National Private Sector Companies	Number of local SMEs (input suppliers, service providers) with business connections to the private sector	Number	SME	0	40	200				
Outcome 2: Higher income for smallholder producers	Percentage of smallholder farmers reporting at least 20% increase in income (Same as PDO indicator)	%	Smallholder farmers	0	40%	80%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project baseline study, mid-term review and completion report</li> </ul>	Baseline, Mid-term, Completion	PCU M&E unit	Stability of prices in agricultural commodities
Output 2.1: Improved Physical Market Access	Number of climate resilient wadi crossings	Number	Crossing	0	15	24	<ul style="list-style-type: none"> <li>PCU and stakeholder</li> </ul>	Monthly basis		



Results Hierarchy	Indicators						Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Unit	Multiplier	Baseline	Midterm	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
(wadi crossings)	constructed						records			
Output 2.2: Increased value added (village processing) and market linkage.	Number of climate resilient processing or storage facilities established or rehabilitated (CI 3.1.4)	Number	Storage/processing facility	0	30	85				
Outcome 3: Sustainable pro-poor financial and organizational environment established.	Number of producer associations engaged in formal partnerships/contracts with public or private partnerships (CI 2.2.3)	Number	Producer association	0	80	130	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Project baseline study, mid-term review and completion report</li> <li>▪ PFI records</li> </ul>	Baseline, Mid-term, Completion Monthly basis	PCU M&E unit PFIs	Macroeconomic conditions remains stable
Output 3.1: Pro-poor financial institutions fully operational in project area.	Number of local service providers taking loans and/or loan insurance	Number	Service provider	0	30	60				
	Number of households taking crop production loans and/or crop insurance (CI 1.2.5)	Number	Household	0	15,000	25,000				
Output 3.2: Farmers associations strengthened	Number of producer's associations established and registered	Number	Producer association	0	80	130				
Output 3.3: Business oriented production and marketing systems established.	Number of smallholder farmers reporting increase in sales	Number	People	0	11,000	21,600				